AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-4-72 301950

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 2 au Bulletin n° 139 du mois d'Avril 1972 — 12 Avril 1972

DESHERBAGE DES POMMIERS ET DES POIRIERS

Si, au début de ce siècle, il était fréquent de voir des cultures fruitières extensives constituées généralement sous la forme de prés-vergers, il est bien évident que l'arboriculteur moderne ne peut accepter d'avoir des récoltes moyennes et irrégulières d'herbe et de fruits sur une même parcelle.

INCONVENIENTS DES MAUVAISES HERBES

Il est donc nécessaire, pour lui, d'éliminer les mauvaises herbes qui peuvent s'installer dans ses plantations et dont l'action préjudiciable s'exerce sur les arbres fruitiers de diverses façons :

- par la concurrence, particulièrement grave en période sèche, vis-à-vis des réserves en eau du sol,
- par les prélèvements dans le sol des éléments fertilisants nécessaires à leur croissance,
- par la modification du microclimat et notamment l'augmentation de l'hygrométrie favorable au développement des affections cryptogamiques,
- par le ralentissement du rayonnement calorifique du sol rendant plus sérieux les risques de gelées printanières,
- parfois par la complication des opérations culturales, surtout l'exécution des traitements antiparasitaires.

DESTRUCTION MECANIQUE

L'élimination de ces indésirables ou leur maîtrise est donc une nécessité, ce qui entraîne le producteur à effectuer des travaux mécaniques ou à envisager des interventions chimiques.

Les façons culturales semblent toujours conseillables, notamment entre les lignes. Elles permettent de maintenir la culture propre et d'incorporer au moment propice, la fumure organique ou minérale nécessaire au développement et à la productivité de la plantation.

Cependant, l'emploi de moyens mécaniques n'est pas sans risques pour la culture. Sur les lignes ou à proximité de celles-ci, le recours à de telles pratiques risque d'entraîner des blessures plus ou moins profondes et fréquentes sur les arbres fruitiers et, par la suite, l'installation de maladies telles que des Chancres.

DESTRUCTION CHIMIQUE

Aussi, l'utilisation de désherbants doit-elle souvent être envisagée, sinon sur toute la surface de la plantation, au moins sur les lignes, afin d'éviter d'endommager les sujets.

.../...

171

Plusieurs herbicides sont actuellement applicables dans les vergers. Leur choix dépendra de la flore qu'il convient d'éliminer ou de contrôler.

1) Contre les mauvaises herbes annuelles

a) En pré-levée des adventices.

Des traitements pourront être effectués avant le départ de la végétation, en utilisant des herbicides résiduaires dont la rémanence est généralement prolongée et qui permettront de maintenir le sol propre pendant plusieurs mois. Leur usage ne peut, toutefois, être conseillé que dans des cultures ayant au moins quatre années d'implantation.

Les herbicides actuellement autorisés en arboriculture fruitière sont :

- la SIMAZINE, qui doit s'utiliser à raison de 5 kg de M.A./ha la première année d'application et à une dose d'entretien de 3 kg en verger de pommiers et 2 kg en verger de poiriers les années suivantes.

- Le DIURON, qui est à appliquer à raison de 4 kg de M.A./ha la première fois, puis ensuite, à une dose d'entretien de 2,5 kg de M.A./ha.

- Le PHENOBENZURON s'utilise avant la levée des mauvaises herbes. C'est un herbicide également très persistant qui s'utilise à la dose de 5 kg de M.A./ha. Absorbé par les racines des adventices en cours de germination, il détruit celles-ci en les empêchant de lever.

b) Après la levée des mauvaises herbes

Lorsque les mauvaises herbes sont déjà apparues, il faut recourir à d'autres composés, notamment des colorants comme le D.N.O.C. et des dipyridiles comme le DIQUAT et le PARAQUAT.

Avec les colorants, il est indispensable de traiter sur des herbes très jeunes, à raison de 5 kg de M.A./ha pour le D.N.O.C. (sel de sodium ou d'ammonium) et de 2,750 kg de M.A./ha pour le DINOSEBE (sel d'ammonium). C'est un traitement de faible rémanence. Lorsqu'une pluie survient après son application, une nouvelle levée des mauvaises herbes peut se manifester assez rapidement.

- Le DIQUAT et le PARAQUAT s'emploient à la dose de 0,800 kg de M.A./ha. Ils peuvent être utilisés sur des adventices plus ou moins développées. Comme les colorants, leur durée d'action est limitée dans le temps. Le PARAQUAT a l'avantage d'être efficace non seulement sur les dicotylédones comme le DIQUAT, mais également sur de nombreuses graminées.

- Le CARBETAMIDE peut rendre des services en arboriculture fruitière pour éliminer la couverture végétale de Ray-grass qui est généralement implantée à l'automne, pour améliorer la structure et la fertilisation des sols. La destruction de cette graminée est obtenue par un traitement au CARBETAMIDE à la dose de 3 kg de M.A./ha.

2) Contre les mauvaises herbes vivaces.

Les produits cités plus haut, ne sont pas suffisamment efficaces sur les plantes vivaces telles que Chardons, Liserons, Chiendents. Aussi, dans les parcelles infestées par celles-ci, il est nécessaire de recourir à d'autres produits.

- Premier cas :

Présence de graminées vivaces, notamment de Chiendent.

L'arboriculteur pourra, pour se débarrasser de celles-ci, choisir soit le DALAPON, soit l'AMINOTRIAZOLE.

- Le DALAPON doit être appliqué à la dose de 8 kg de M.A./ha sur des Chiendents ou graminées en pleine végétation. Il est habituellement conseillé d'effectuer le traitement en deux fois, à demi-dose et à une quinzaine de jours d'intervalle.

- L'AMINOTRIAZOLE s'utilise également sur des plantes vivaces en végétation active, à raison de 5 à 6 kg de M.A./ha. Toutefois, compte tenu de certains risques, son emploi n'est autorisé que depuis la récolte jusqu'à la nouaison.

.../...

- Deuxième cas :

Présence de Chardons, Liserons, et autres dicotylédones vivaces.

- L'AMINOTRIAZOLE pourra, là encore, être retenu. A la dose de 6 kg de M.A./ha, il donne des résultats satisfaisants vis-à-vis des Chardons. Son action sur les Liserons n'est, malheureusement, que partielle et limitée dans le temps.

- Le 2,4-D (sel d'amine) pourra être appliqué avec beaucoup de prudence et en-dehors d'une période de végétation intense des arbres fruitiers, car il pourrait alors provoquer des dommages. Il sera surtout à retenir lorsque les cultures seront infestées de Liserons car il reste, actuellement, l'herbicide le plus efficace contre cette adventice. L'application devra se situer en Juillet - Août, pendant la période d'arrêt estival de la végétation. Ne pas traiter lorsqu'il y a du vent, éviter des températures supérieures à 25°.

- L'OXADIAZON est un nouvel herbicide essentiellement actif sur Liserons. Bien que pouvant être appliqué en pré-levée, il semble donner de meilleurs résultats lorsqu'il est pulvérisé sur des Liserons ayant une quinzaine de cm. Il s'utilise à la dose de 2 kg de M.A./ha.

- Troisième cas :

Présence d'adventices annuelles et vivaces.

Dans le cas où le verger est à la fois envahi par une flore annuelle et vivace, l'arboriculteur pourra envisager de recourir à des associations dont les effets complémentaires seront alors plus efficaces. Il s'agit de :

- SIMAZINE + AMINOTRIAZOLE
- DIURON + "
- DALAPON + "
- PHENOBENZURON + DALAPON + AMINOTRIAZOLE
- DIQUAT + PARAQUAT.

Enfin, il peut se trouver des situations où il est utile de faire des mélanges extemporanés. On peut, alors, mélanger les substances ci-après :

SIMAZINE) (DIQUAT
ou (+) ou
DIURON) (PARAQUAT

CONCLUSIONS

Si la chimie met aujourd'hui, à la portée de l'arboriculteur, une large gamme de produits, comme toujours en matière de désherbage, il convient d'être très prudent et de les appliquer aux doses et dans les conditions préconisées par les fabricants.

Afin d'éviter le développement intense de nouvelles espèces, se montrant résistantes à l'un ou à l'autre de ces composés, il est vivement recommandé d'alterner dans le choix des herbicides, pour éviter des inversions de flore qui peuvent parfois poser des problèmes plus difficiles à résoudre.

.../...

172

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous traversons une période très favorable aux contaminations par les Tavelures. Les nouvelles averses, souvent brèves mais violentes, qui ont intéressé nos régions à partir du 10 Avril, ont fortement diminué l'efficacité du dernier traitement, par lessivage du produit sur les feuilles.

D'autre part, une surface foliaire importante se trouve sans protection, par suite du déroulement des jeunes feuilles.

Afin d'éviter au maximum, les contaminations primaires, qui risquent d'être particulièrement graves, un nouveau traitement devra être réalisé à la fin de la présente semaine.

OIDIUM DU POMMIER

Des pousses oïdiées peuvent s'observer dans de nombreux vergers. Avoir soin de les couper et de les détruire par le feu. Renouveler la protection contre cette maladie en ajoutant un fongicide approprié à la bouillie Tavelure.

LESSIVAGE DES PRODUITS PAR LA PLUIE

Se rappeler que, 15 à 20 mm de pluie continue ou 20 à 25 mm de pluies cumulées, ou même 10 mm en une heure, peuvent entraîner le lessivage des dépôts fongicides et nécessiter le renouvellement du traitement précédent, sans attendre un avis de la Station.

PETITS FRUITS

BOTRYTIS DU FRAISIER

La protection des fraisiers contre le Botrytis doit commencer tôt.

Les traitements préventifs suivants sont à envisager :

- au début de la floraison (5 à 10 % des fleurs ouvertes),
- en pleine floraison (50 % des fleurs ouvertes),
- en fin de floraison, au moment où apparaissent les premiers fruits verts.

On pourra utiliser :

- BENOMYL (Benlate) à 30 g de M.A./hl, METHYLTHIOPHANATE (Pelt 44) à 70 g de M.A./hl, DICHLOFLUANIDE (Euparène) à 125 g de M.A./hl.

Ce dernier produit sera employé avec prudence car il peut occasionner des phénomènes de phytotoxicité sur certaines variétés, notamment GORELLA, ainsi que sur fraisiers cultivés sous abris plastiques.

Le CAPTANE, le FOLPEL, le CAPTAFOL et le THIRAME peuvent également être employés.

GRANDES CULTURES

MOUCHE GRISE DES CEREALES

De graves dommages, causés par la Mouche grise des céréales, sont observés dans de nombreuses parcelles de blé d'hiver, principalement dans la région de l'arrière KOCHERSBERG. Nous précisons, qu'actuellement, toute intervention chimique est inefficace. Seule la désinfection des semences avant semis, permet de lutter contre ce ravageur.

Le moment venu, nous donnerons toutes les indications nécessaires à ce sujet.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 1 au Bulletin n° 139, publié le 5 Avril 1972.